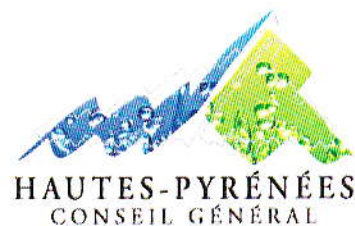


INFO PRESSE CG65

Forum de l'Emploi

Le Conseil Général et le CDDE au rendez-vous



Jeudi 6 octobre 2011, le Conseil Général des Hautes-Pyrénées et son organisme associé, le Comité Départemental de Développement Economique (CDDE), seront présents à l'occasion du 7^{ème} rendez-vous pour l'Emploi de Tarbes, au Parc des Expositions, pour apporter une réponse globale aux demandeurs d'emplois.

Le Conseil Général des Hautes-Pyrénées mettra ainsi l'accent sur l'un des axes majeurs de sa politique d'insertion : favoriser le retour vers l'emploi pour les bénéficiaires du RSA. À ses côtés, le Comité Départemental de Développement Economique accueillera le public orienté sur la création ou la reprise d'entreprise.

Accompagner les demandeurs d'emploi dans leur recherche. Le Conseil Général assure un accompagnement personnalisé défini en fonction des besoins pour les personnes bénéficiaires du RSA sans revenus professionnels (ou avec des revenus inférieurs à 500€ par mois et par membre du foyer). Cet accompagnement, assuré par un professionnel de l'insertion du Conseil Général, aidera le demandeur dans ses démarches et répondra à ses questions. L'objectif de construire un projet et un parcours d'insertion efficace en fonction de la situation de la personne : définition du projet professionnel, montage d'un projet de formation, identification des offres d'emploi, démarches auprès des employeurs, mise en place des contrats aidés... Les professionnels de l'insertion peuvent aussi aider le demandeur sur d'autres thématiques comme la garde des enfants, la santé ou bien encore le logement.

En souscrivant au RSA, la personne s'engage en même temps à :

- rechercher un emploi,
- **ou** à créer sa propre activité,
- **ou** à suivre des actions d'insertion sociale ou professionnelle.

Faciliter la mobilité dans les Hautes-Pyrénées grâce à « Maligne ». Depuis le 1^{er} septembre 2009, le Conseil Général propose aux usagers une simplification de ses tarifs sur l'ensemble des lignes départementales. Une tarification unique de 2 euros est ainsi mise en place, quel que soit le trajet, sur tout le département des Hautes-Pyrénées.

De plus, deux offres sont proposées au public pour faciliter d'une part les déplacements professionnels et d'autre part la mobilité des personnes à la recherche d'un emploi :

- Un décret, en date du 30 décembre 2008, et relatif au remboursement des frais de transport des salariés entre leur domicile et leur lieu de travail, oblige les entreprises privées et publiques à prendre en charge la moitié des frais de transport en commun de leurs employés. **Les salariés peuvent donc bénéficier sur le réseau Maligne d'une carte d'abonnement à 40 euros par mois, dont 20 euros remboursés par leur employeur.** Des fiches de souscription sont disponibles auprès des transporteurs Kéolis et Brunet, ainsi qu'auprès des services du Conseil Général, 11 rue Gaston Manent – Mission Transports, et téléchargeables sur le site www.transports-maligne.fr. Une fois la carte réalisée par le

Conseil Général, l'achat des titres de transport se fait auprès du transporteur en charge de l'itinéraire souhaité (renseignements 05.62.56.72.73).

- Concernant les **usagers en recherche d'emploi et allocataires du RSA**, le **Conseil Général propose la carte 'Maligne Solidaire Emploi'**, qui leur permet de bénéficier de 60 trajets gratuits sur l'ensemble des lignes départementales sur une période de 6 mois. Cette carte est nominative et renouvelable, et ne peut être délivrée qu'auprès de l'accueil Transports du Conseil Général au 11 rue Gaston Manent à Tarbes (renseignements au 05.62.56.78.65).

Le Comité Départemental de Développement Economique accueillera les porteurs de projets de création ou reprise d'entreprises. Il mettra en avant les possibilités de financement qu'il apporte, notamment en direction des chômeurs et des bénéficiaires de minima sociaux. Ils seront présentés sur le stand du CDDE, avec l'objectif d'une prise de rendez-vous avec un chargé de mission pour évaluation détaillée de leur projet.

Contact presse : Vincent Di Serio – service communication – 0643308934 – vincent.diserio@cg65.fr